

Le processus de révision de l'accord d'entreprise sur l'aménagement du temps de travail (ATT)

2015 - 2016

2017

ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

Direction générale

Directions des établissements

Avocat

DISCUSSIONS PREALABLES

Direction générale

Délégué syndical

Directions des établissements

Délégués du Personnel

Représentants au Comité d'Entreprise

RAQ (concerne un établissement)

Etude réalisée par l'avocat auprès de chaque direction d'établissement

*Réunion générale 23/06/2016
présentation des évolutions
du cadre légal en présence de
l'avocat*

*Rencontres DG et directions
d'établissement
entre le 17/10 et le 07/11/2016*

*Rencontres DG IRP et directions dans
chaque établissement entre le 5/12 et
le 14/12/2016*

Comité technique dédié le 8/11/2016

NEGOCIATIONS DE L'ACCORD

Direction générale

Délégué syndical

Signature de
l'accord